



Flash Info N°174

Mai 2015

### Sommaire

- Le mot du maire
- La question du clocher
- ALAE et la salle du conseil
- Urbanisme
- L'atelier municipal
- Le défibrillateur
- Le budget en quelques lignes
- CCAS
- L'école
- Inauguration du jardin de Noëlie
- Commémoration du 8 mai 1945

## Le mot du maire

On avance !

Aucun projet n'a été laissé de côté . Pas à pas, ils s'inscrivent dans un programme de mandat, qu'il nous reste certes à finaliser, pour que nous ayons un plan de financement cohérent et respectueux des engagements pris devant vous. Nous venons de voter le budget de 2015 . Comme toutes les communes nous avons à gérer une baisse de notre dotation de fonctionnement de 7%. Nous avons retenu une augmentation de la fiscalité de 1% ( taxe d'habitation et taxe foncière) La taxe sur le foncier non bâti ne sera pas augmentée. Cette décision du conseil est conforme à nos engagements : les mesures nationales prises pour réduire le déficit public ne seront pas compensées par une augmentation de la fiscalité locale. L'augmentation de 1% accompagne l'effort d'investissement que nous vous avons proposé pour ce mandat.

Vous trouverez dans ce bulletin un point d'avancement pour chaque projet. Je sais que les questions sont nombreuses, et qu'il convient de se donner les moyens d'une bonne communication entre nous. Je vous donne donc rendez vous pour une soirée d'information et de débat le Vendredi 19 juin à 20 h30 à la Salle polyvalente.

## La question du clocher

La réalisation d'une couverture zinc pour réhabiliter notre clocher et mettre un terme aux infiltrations n'a pas eu le résultat escompté : au terme de la première année nous avons dû constater que les plaques en zinc sollicitées par grand vent, entraînent en vibration et se désolidarisent petit à petit de l'ouvrage.

Nous avons donc alerté l'entreprise et son assurance. Au terme des expertises requises l'assureur nous a versé une indemnisation permettant de financer correctement la remise en ordre de cet ouvrage.

Forts de l'expérience acquise et sur les conseils avisés d'un architecte nous avons consulté Mme Brou-Poirier, architecte départemental des Bâtiments de France. Son conseil est catégorique : ne pas remettre une couverture en zinc, celle-ci n'est pertinente que sur des clochers en charpente bois , et ne peut être pérenne sur des clochers bâtis .

Nous revoilà donc au point de départ : quelle couverture ? quelle couleur ? simple enduit hydrofuge ? rénovation en brique apparente avec traitement hydrofuge ?

Nous étudions toutes les solutions qui pourront entrer dans l'enveloppe attribuée par l'assureur à condition qu'elles soient validées par l'architecte des Bâtiments de France . Vous serez consultés sur cette affaire lors de la réunion publique du 19 juin.

D Toulon



### Informations pratiques

**Mairie:** <http://www.mairie-roqueseriere.fr/>

**Horaires d'ouvertures:**

Lundi 8h30 à 11h45 et 16h00 à 19h30

Mercredi 14h00 à 18h00

Judi 8h30 à 11h45

**Mel:** [roqueseriere.mairie@wanadoo.fr](mailto:roqueseriere.mairie@wanadoo.fr)

**Bibliothèque:**

Mardi : 16h30 à 18h30

Judi : 18h30 à 19h30

**Déchetterie de Garidech:** Lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h et 14h à 19h30

**Ramassage des ordures**

(Sortir les poubelles la veille)

Déchets ménagers: poubelle noire les mercredis matins.

Tri sélectif: poubelle jaune les vendredis des semaines paires.

## Etat Civil

Nous présentons nos excuses à la famille de Marcel Coma dont le décès n'a pas été mentionné dans la rubrique Etat Civil du n° 173 de Janvier.

## Agenda



Vendredi 8 mai

Victoire de 1945

Jeudi 18 juin

Appel du Général de Gaulle

Vendredi 19 juin

20h30 Réunion publique

Vendredi 26 juin

18h30 Kermesse de l'école

## Abonnez vous à Info minute

Vous pouvez avoir directement sur votre messagerie électronique des informations sur les affaires en cours ou sur les événements de notre commune : Alertes météo, coupures d'eau ou d'électricité, travaux, projets locaux, réunion publique, dates des conseils municipaux .....adressez un mel à [roqueseriere.mairie@wanadoo.fr](mailto:roqueseriere.mairie@wanadoo.fr) en mentionnant simplement : je souhaite m'abonner à Info minute. Votre adresse mel sera mise dans une liste d'envoi réservée exclusivement à cet usage.

## A.L.A.E (Accueil Loisirs Associé à l'École) et nouvelle salle du conseil

C'est parti !

Nous avons acté le projet d'une construction nouvelle entre le bâtiment de l'ancienne école et l'Annexe de la mairie (ancien presbytère).

Cette surface de 250 m2 va accueillir une salle pour les activités périscolaires, qui communiquera avec la cantine actuelle et la nouvelle salle du conseil municipal (réunions, élections, mariages...)

Le financement nécessaire à la réalisation de la partie périscolaire a été inscrit dans le budget 2015 de la Communauté de communes. C'est la commune de Roqueserière qui prendra en charge la maîtrise d'ouvrage de cette construction : la convention qui permettra de gérer l'organisation et la gestion financière de l'opération est en cours d'établissement. 2015 doit être l'année du choix de l'architecte et de l'étude du projet, 2016 l'année de la construction.

B.Brunetta

## Urbanisme

La deuxième modification du PLU touche à sa fin. Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 mars au 9 avril, Monsieur le commissaire enquêteur nous a remis son rapport avec avis favorable. Nous proposerons au vote du conseil municipal du 13 mai la délibération d'approbation de cette modification qui deviendra opposable à partir du 20 mai. Le calendrier prévisionnel aura été respecté.

La commercialisation du lotissement de la plaine de Graubielle est en cours depuis un mois. Un permis d'aménager modificatif devrait être déposé en mairie dès l'approbation du PLU.

Compte-tenu des délais importants constatés pour le lotissement de Graubielle entre le lancement des démarches et la sortie de terre prévisible des premières maisons, la mairie a organisé une réunion d'échanges avec les propriétaires fonciers concernés par les futures zones à urbaniser (chemin de Rossignol, l'allée du château). Nous les reverrons en septembre afin de déterminer laquelle des deux zones nous ouvrirons en premier.

JL Genève

## Atelier municipal

Le planning du projet :

Le permis de construire de l'atelier Municipal a été accordé le 25 mars et affiché réglementairement sur site le 2 avril. L'appel d'offre a été déposé le 30 avril sur le site: <http://www.e-marchespublics.fr>

Nous laissons un délai de 30 jours aux entreprises pour prendre connaissance du projet, visiter les lieux si nécessaire et préparer leur dossier.

Elles devront répondre à l'appel d'offres avant le premier juin à 17 h 30.

Ainsi, avant la fin du mois de juin, la commission bâtiments sera réunie pour sélectionner les entreprises titulaires des marchés.

D Toulon

## Défibrillateur



On l'a essayé!!!

Nous étions 35 réunis dans la salle polyvalente pour savoir comment utiliser le défibrillateur fixé à l'entrée de cette salle. Le docteur Véronique Marionnaud nous a gentiment donné ses instructions.

Il faut retenir deux choses:

1. Les chances de survie pour une personne qui a un arrêt cardiaque sur la voie publique sont inférieures à 1%. Le taux de survie atteint les 25% lorsque qu'il est fait usage d'un défibrillateur.
2. Cet exercice a permis de démystifier l'usage de cet appareil: c'est simple et intuitif. On ne peut pas se tromper avec notre défibrillateur automatique même si l'on n'a pas participé à l'exercice.

M Cognet



## Le budget en quelques lignes

### Résultats de l'exercice 2014

#### En fonctionnement :

Dépenses : 308 601.59 €   
 Recettes : 365 263.29 €   
 Excédent 2013 reporté : 212 407.23 €  
 Soit un résultat excédentaire de 269 068.93 €

#### En investissement :

Dépenses : 27 704.03 €   
 Recettes : 42 796.52 €   
 Excédent 2013 reporté : 1 207.89 €  
 Soit un résultat excédentaire de 16 300.38 €  
**Le budget 2014 a ainsi été clôturé avec un résultat global excédentaire de : 285 369.31 €**

### Budget 2015 :

#### Prévisions en fonctionnement :

Dépenses : 731 006.31 € dont un virement de 380 000 € à la section d'investissement.

Recettes : 731 006.31 € dont un excédent reporté de 222 169.31 € ajouté à une recette exceptionnelle.

#### Prévisions en Investissement :

Dépenses : 516 147.04 € dont des travaux de construction (atelier, réfection du clocher, aménagement de l'esplanade), des acquisitions de mobilier, d'outillage, des provisions pour la nouvelle salle du conseil, ...

Recettes : 516 147.04 € dont 380 000 € de virement de la section de fonctionnement.

B Brunetta

Questions/réponses lors de la réunion publique du 19 juin !

## Le C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni le 15/04/2015 pour valider le résultat excédentaire de clôture de l'exercice 2014 à 5 717.89 € et adopter les prévisions du budget 2015 pour un montant de 6 017.00 €.

Le Bureau a confirmé sa volonté d'apporter à nos « aînés » toute son attention par: le suivi du plan vigilance des personnes isolées, le maintien du traditionnel repas des « Cheveux d'Argent », l'organisation d'un goûter un peu particulier pour les natifs des années 20 et 30 (votre invitation ne va pas tarder!)

Ont également été abordés d'autres sujets, tels que l'organisation de réunions sur:

- les addictions (drogue, alcool) avec les services de la Gendarmerie.
- la sécurité sur les routes avec les services de la prévention routière (informations, recyclage...)

Le Bureau a réaffirmé son attachement aux plus anciens et a décidé de créer des bulletins spéciaux qui pourront recevoir leurs témoignages afin que tous puissent apprendre ou se rappeler ce qu'était la vie « autrefois » !  
 Un premier témoignage attend déjà

de débiter une série que nous espérons riche et longue, grâce à vous tous...

### Stage de voile

Les vacances d'été approchent pensez-y dès maintenant. Le CCAS propose des stages de voile au club de voile du Laragou tous les après-midi du 6 au 8 juillet et du 24 au 28 août pour les jeunes de 8 à 18 ans.

Une aide sera accordée par le CCAS avec l'application d'un quotient familial. Contacter la mairie ou Michel Cancel: 05 61 84 31 53

## L'école

Après de nouvelles frayeurs sur le maintien de toutes les classes, la bonne nouvelle nous a été communiquée lors du Conseil d'école du 17/03/2015 : le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ne fait plus l'objet d'aucun blocage ni d'aucune fermeture de classe pour la rentrée 2015, mais la situation reste fragile...



### Prévisions des effectifs pour l'année 2015/2016

En maternelle :

PS : 11 / MS : 10 / GS : 15

NB : 3 enfants sont susceptibles de rentrer en janvier 2016 mais l'ouverture d'une classe de TPS n'est pas encore décidée.

En élémentaire :

CP : 11 / CE1 : 19 / CE2 : 13

CM1 : 13 / CM2 : 13

B Brunetta



**La fresque** : réalisée par les enfants de l'ALAE, elle commence à bien couvrir les murs du préau de l'école, blanchis par quelques élus et volontaires... Son inauguration est prévue le 29 juin 2015...

**Le jardin pédagogique** : après le succès rencontré auprès des enfants lors de l'année 2014/2015, la Commune a décidé de reconduire cette expérience en confiant un espace dédié aux activités scolaires et périscolaires. Vous pourrez donc retrouver les légumes, les aromates, les fleurs,... les insectes...cultivés ou élevés par nos chers Petits... un apprentissage de la vie « grandeur nature » !

**Personnel** : à la question soulevée par les parents d'élèves du maintien d'un poste d'ASEM auprès des moyennes et grandes sections de maternelle, nous avons rappelé que la commune, soucieuse d'assurer l'ensemble des responsabilités qui sont les siennes, ne peut assurer une telle charge en dehors d'un contrat aidé. L'embauche d'Angélie Carpi dans le cadre d'un « emploi d'avenir » permettra de maintenir ce service pour l'année 2015/2016 tout en préparant cette jeune femme à remplacer Colette Rualta quand elle prendra sa retraite dans quelques années.

La kermesse est prévue le vendredi 26 juin avec les traditionnels spectacles et jeux que nous vous invitons vivement à partager avec nos enfants...

**La cantine** : une étude est en cours pour la mise en place du quotient familial à la rentrée prochaine, sur le même principe que les activités de l'ALAE.

Nous avons visité, en compagnie de Colette RUALTA, les locaux de la cuisine centrale de SCOLAREST qui fournit les repas de nos cantines : visite fort intéressante qui nous permet de mieux appréhender les problèmes rencontrés et de leur apporter des réponses.

B Brunetta



#### La rubrique du Roumégaire :

*Eh les élus ! vous êtes fous de mettre des radars partout ! On paye pas assez ?*

*Le maire : Ce ne sont que des radars pédagogiques ! ils nous apprennent à respecter la vitesse, et à réfléchir sur les mesures de sécurité à prendre. Ce sont des radars de la Communauté de communes et il n'y a pas d'amendes .....pour l'instant !*

## Le jardin de Noëlie

Après la cérémonie officielle du 8 mai, ne manquez pas l'inauguration du « Jardin de Noëlie » Rendez-vous donc à l'entrée du jardin, pour accompagner Noëlie qui dévoilera la plaque commémorative de son ancienne remise.

L'espace situé derrière l'église a ainsi gagné en perspective, mais le Conseil municipal n'a pas voulu en changer la destination : ce sera un jardin partagé, entre les enfants de l'école et les habitants du centre

bourg, volontaires pour tenter l'aventure. Pour les élus, le premier objectif a été d'ouvrir cet espace pour développer la vie sociale et faciliter les échanges entre générations.

Une convention est établie entre la mairie et les jardiniers qui prévoit que la mise à disposition est faite à titre précaire et que l'espace peut être repartagé chaque année en fonction du nombre de volontaires. Nos jardiniers s'y engagent à soutenir l'activité

scolaire et périscolaire exercée dans le jardin. Ils devront en paiement de l'eau consommée fournir la salade nécessaire à notre mountjétade annuelle !!!



## La SECTION CANTONALE DE ROQUESERIERE

**Vous invite à honorer de votre présence la " Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 "**

**Vendredi 8 mai 2015**

Messe 11h00

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts  
Vin d'honneur suivi d'un repas en salle polyvalente

Inscriptions :

Mr SUZANNA : 05 61 84 27 10

Mr BIGA : 05 61 84 32 86

Mr CAYROU : 05 61 84 30 13

Mr QUEMENEUR : 06 62 15 75 66

**Repas (15 euros) ouvert à tous**



## Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises françaises sonnent donc officiellement la fin de la guerre. Entouré par la foule, le général de Gaulle va se recueillir ensuite sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de triomphe. La foule envahit les rues, entonnant la Marseillaise et des chants patriotiques.

Le 8 mai, la France est représentée à Berlin par le général de Lattre de Tassigny. La reddition sans conditions de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts.

Le 8 mai a été déclaré jour férié de commémoration, en France, le 20 mars 1953.